

ATD payés mais non reçus

Par Fredeng, le 01/05/2014 à 11:27

Bonjour,

En vérifiant mon compte en ligne, j'ai remarqué que le 29 Avril, 3 Avis à tiers Détenteur avaient été payés par ma banque, pour une somme de + de 1300€ alors que je n'ai reçu aucun ATD relatif à ces montants au cours de cette année. Cette somme a été prélevé sur le compte-joint, dont je suis le seul à alimenter. si ma femme(séparée depuis 2 ans) à des factures impayées, ne dois-je pas recevoir aussi l'ATD ? Pourquoi ma banque a payé ces ATD sans m'en avertir? Je n'ai reçu aucune Notification, est-ce normal? Que puis-faire, à qui dois-je réclamer, quels sont mes recours ? MErci à tous pour vous infos, j'en ai besoin...Mes propres échéances bancaires de prêt vont être impossible avec ces ATD prélevés et payés par ma banque sans m'avertir :((

Par youris, le 01/05/2014 à 18:47

bjr,

êtes-vous divorcés?

si ce sont des dettes fiscales de votre femme, il est normal et logique que le trésor public fasse une saisie sur un compte joint qui appartient à vous deux, peu importe que le compte ne soit alimenté que par une personne;

pourquoi garder un compte joint quand on est séparé depuis 2 ans; vous devez demander à votre femme de vous rembourser; cdt